



CSE du 11/05/2020

Toujours plus de mépris dans le dialogue social...

Déclaration commune de l'ensemble des organisations syndicales.

« Le document que vous nous avez transmis pour alimenter l'ordre du jour de ce CSE du 11 mai 2020 nous apporte des éléments de cadrage nationaux quant au plan de reprise d'activité de notre Etablissement post confinement COVID-19.

Pour autant, à ce stade, aucune information précise n'est donnée aux élus concernant les situations locales des sites et structures de Pôle emploi Normandie.

Aussi, afin de pouvoir nous exprimer en pleine connaissance de ces réalités organisationnelles et matérielles lors de la consultation au CSE du 14 mai, nous vous demandons que notre instance, ainsi que la CSSCT qui sera réunie le mercredi 13 mai, soient destinataires de ces données locales. Celles-ci sont pour nous indispensables afin de juger des capacités de réouverture de nos implantations et de reprise progressive des services de Pôle emploi Normandie.

A défaut de disposer rapidement de ces informations concrètes et complètes, site par site, sur le plan de déconfinement Normand, nous nous réserverons le droit de saisir l'inspection du travail. »

Réponse de la direction : proposition d'une réunion en audio afin de partager par territoire les informations sur les modalités de déconfinement avec les RP/bureau du CSE et CSSCT.

Pour la CGT, certes cette information est nécessaire mais doit aussi être délivrée aux élu.es du CSE et non seulement à son bureau.

Pour nous, cette réunion est informelle et ne donnera aucun PV donc aucune trace écrite.

Le fameux « go/ no go » relève pour la CGT des prérogatives du CSE.

Au moment où nous écrivons ce compte rendu, seule FO et la CGT n'ont pas encore approuvé cette proposition.

Déclaration de la CGT.

« Nous traversons depuis mi-mars la plus grande crise sanitaire que nous n'ayons jamais connue. La direction générale a pris la main sur le sujet du confinement puis du déconfinement, dont acte. Mais cette situation contraignante ne vous dédouane pas de votre responsabilité face à vos salarié.es en région.

La CGT vous alerte fermement sur la situation anxiogène que subissent vos agent.es :

Il est inacceptable de n'avoir aucune vision à court terme !

Le week-end du 1^{er} mai, les agent.es étaient nombreux et nombreuses à s'interroger sur leur traitement du lundi, ce jeudi 7 au soir l'angoisse remonte, que deviennent ils/elles à la fin du week-end?

Le déconfinement est annoncé pour le 11 mai par le gouvernement : chacun.e s'interroge sur la réouverture des agences. Sur certains sites, aucune information, sur d'autres sites, la date du 18 mai circule déjà. C'est intolérable !

Vous avez la responsabilité de partager avec vos salarié.es, même le peu d'informations que vous possédez. La transparence c'est rassurant ! La sincérité une preuve de respect !

Vous êtes en responsabilité de la santé de vos salarié.es, vous ne pouvez continuer à taire les informations en votre possession ! Ni face aux agent.es en souffrance, ni face aux élu.es du personnel entravé.es par votre mépris du dialogue social.

Collectivement rester humbles face à cette situation ce n'est pas tolérer les non-dits, la rétention d'information ni accepter de craindre en silence pour son salaire et l'ensemble de ses droits.

La CGT n'attend pas de vous l'impossible mais la transparence sur les conditions tant RH que de sécurité.

Cessez l'affichage, un partage sincère et loyal des informations permettrait aux instances de travailler et rassurerait les personnels.

Ceci n'est pas une demande, madame la directrice, c'est un rappel à vos devoirs. »

Délibération de la CGT.

« Le CSEC prévu le 7 mai 2020 n'ayant pu se tenir et recevoir la première information sur la reprise d'activité post confinement, les élu.es CSE pôle emploi Normandie demandent, en application de l'article L.1233-36 du code du travail et de l'accord du 6 novembre 2019 relatif à l'adaptation des modalités d'information et de consultation des représentant.es du personnel, art 2, le report de l'information prévue ce jour pour notre instance. »

11 votes POUR : CGT/FO/SNU

4 abstentions : CFDT

8 contre : SNAP/CGC

Il faut savoir qu'en CSE une abstention équivaut à un contre, la délibération n'est donc pas adoptée.

La CGT a reprecisé à la direction régionale que bien que cette délibération ne soit pas adoptée, elle fait le choix de ne pas tenir compte de la demande de 11 des élu.es de voir reporter, ne serait-ce que d'une journée, l'information du CSE afin que nous puissions respecter le code du travail et recevoir l'information du CSEC. Nous avons malgré ce mépris du dialogue social décidé de maintenir notre présence afin de représenter les agent.es en cette période difficile.

La CGT n'a pas manqué d'informer la direction qu'elle se réservait le droit de mener toute action qu'elle jugerait utile.

De très nombreux supports et documents divers nous ont été remis, certes. Mais la direction ne cesse de nous opposer les groupes de travail des agences locales qui se tiennent du 11 au 15 mai. **La direction se cache donc derrière cette attente des remontées des agences pour ne pas partager l'information nécessaire aux élu.es pour émettre un avis éclairé sur le post confinement, avis qu'elle attend ce jeudi 14 en région.**

Quelques exemples plus déplorables les uns que les autres :

- Combien de personnes maximum sont autorisées en simultané sur un site ?
Réponse de la direction : nous sommes en attente des remontées locales sur cette question.
- Les urgences « peuvent » déclencher une réception. Qu'est-ce qu'une urgence ?
Réponse de la direction : nous sommes en attente des remontées locales sur cette question.

(...)

Nous vous passerons la liste des questions portées sans réponse de la direction.

La direction donne donc un cadre régional, simple transmission du cadre national et laisse donc à chaque agence la responsabilité de s'organiser.

Dans la liste du pire du pire, la CGT lance une alerte sur les agent.es des PAG : quelle est la situation de ces collègues ? Situation RH ? Télétravail ? Liste des activités télé-travaillables ?

La direction ne peut nous fournir de réponse à ces questions. Faut-il le redire ? C'est inacceptable !

La CGT rappelle à la direction ses responsabilités envers l'ensemble de ses agent.es !

Vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Le prochain CSE se tiendra le 14 mai 2020.

Vos élu.es CGT au CSE :

Sophie Leclerc, Laurence Chapelle, Stéphanie Dorin, Anne Houeix, Guillaume Gravier, et Patick Julita

Représentante syndicale : Karine Vasseur

✕



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
Site, Service, Unité :
Tel :
E-Mail :@

A retourner auprès de la/du militant.e de votre choix.

A Rouen, le 11 mai 2020,